

Date et lieu de la séance du Conseil d'établissement :

7 novembre 2024

École de la Chanterelle, salle du personnel

18h00

Résolutions	Procès-verbaux
	Étaient présents : ➤ Grégory Blanc, parent ➤ Josée Dolbec, parent ➤ Aurelia De Pauw, parent ➤ Marie-Soleil Gariépy, parent ➤ Sophie Provencher, enseignante ➤ Valérie Côté, enseignante ➤ Dominique Patry, responsable service de garde ➤ Kim Desrochers, enseignante Participaient également : ➤ Marie-Noël Renaud, directrice Public présent : ➤ Julie Normandin (responsable de l'accueil au service de garde) ➤ Sharon Côté (stagiaire)
	Ordre du jour figurant dans l'invitation originale : 1. Constat du quorum et ouverture de l'assemblée 2. Adoption de l'ordre du jour 3. Adoption du procès-verbal de la dernière rencontre du 2 octobre 2024 4. Parole au public POINTS DE DÉCISION (90 min.) 5. Adoption du Plan de lutte 2024-2025 6. Kouloo versus HopHop 7. Photos scolaires 2025-2026 POINTS D'ÉCHANGE et D'INFORMATION (45 min.) 8. Parole au représentant au Comité de parents 9. Parole à la Représentante du Service de garde 10. Affaires diverses 11. Levée de l'assemblée

Résolutions	Procès-verbaux
	1. Constat du quorum, ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue Constatation du quorum : Minimum cinq membres dont trois parents.
24-25-12	2. Adoption de l'ordre du jour Ordre du jour proposé par Mme Josée Dolbec et adopté à l'unanimité.
24-25-13	3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 2 octobre 2024 Le procès-verbal est proposé par Mme Marie-Soleil Gariépy et adopté à l'unanimité.
	4. Parole au public Il est convenu avec les membres que Mme Julie Normandin prendra la parole au point de discussion no.6 (Kouloo vs Hophop) afin d'expliquer les avantages et inconvénients des deux applications utilisées au SDG.
24-25-14	5. Adoption du plan de lutte 2024-25 Mme Marie-Noël Renaud présente le plan de lutte contre l'intimidation et la violence aux membres du Conseil d'établissement. Changements apportés depuis l'an passé: Nous avons maintenant 4 classes spécialisées à l'école. Chaque année, un sondage est mené auprès des élèves de la 4 ^e à la 6 ^e pour connaître leur sentiment de sécurité. Les résultats ont aidé à l'établissement du plan de lutte. Celui-ci est disponible sur le site Web de l'école ; Un lien sera disponible dans l'Info-Chanterelle. Au début de chaque nouveau thème MooZoom, une lettre d'information sera envoyée aux parents afin qu'ils puissent faire des retours à la maison. Le tableau synthèse des contenus en éducation à la sexualité sera partagé dans l'Info-Chanterelle. Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence est proposé par M Grégory Blanc et adopté à l'unanimité.
	6. Kouloo versus HopHop Après avoir testé les 2 applications à titre de parent utilisateur, M Gregory Blanc expose que le problème principal des 2 programmes est probablement le fait qu'ils sont optimisés pour les I-Phones. Le GPS fonctionne de façon aléatoire en simultané avec d'autres applications. Il mentionne que si toutes les autres écoles de St-Basile utilisent HopHop, il pourrait être avantageux qu'on l'utilise aussi, mais cela reste un choix à la discrétion de l'école. Du côté du Service de garde, Mme Julie Normandin mentionne que l'interface de HopHop est beaucoup plus intéressante entre autres parce que la photo du parent est plus grosse et il y a des

Résolutions	Procès-verbaux
	couleurs associées à chaque étape. Le service à la clientèle est aussi beaucoup plus efficace qu'avec Kouloo. Mme Julie Normandin a préparé une lettre pour les parents afin d'expliquer les procédures à suivre pour une utilisation optimale du service de HopHop. En ce moment, il y a 3 familles qui utilisent Kouloo comparé à 67 familles qui font l'essai de HopHop. Mme Julie Normandin, appuyée par Mme Dominique Patry, s'engage à soutenir tous les parents qui pourraient rencontrer un problème avec l'application de HopHop. À l'égard de toutes ces informations, le Conseil d'établissement choisit d'officialiser le fait que HopHop est maintenant l'application qui sera utilisée à l'école de la Chanterelle. Toutefois, Kouloo restera disponible jusqu'à la fin de l'année scolaire pour les parents qui ne veulent pas faire le changement immédiatement.
24-25-15	7. Photo scolaire 2025-2026 Mme Marie-Noël Renaud explique qu'il est important de réserver tôt si on veut choisir une date qui nous convient plus que cette année (28 octobre). Les membres mentionnent que la compagnie Photos Repensées est très appréciée et suggèrent que nous gardions cette compagnie l'an prochain. Nous avons procédé au vote et c'est adopté à l'unanimité.
	8. Parole au représentant du Comité de parents Mme Josée Dolbec fait un compte-rendu de la rencontre qui a eu lieu le 24 octobre 2024. Mme Josée Dolbec a posé 2 questions aux autres représentants lors de cette réunion: 1. Est-il possible de faire un regroupement avec le CSSP pour réduire les coûts en lien avec la réservation des autobus pour les sorties scolaires? Réponse : ce n'est pas avantageux de passer par les CSSP. Les écoles doivent demander plusieurs soumissions et choisir le meilleur prix (c'est ce qui est fait à notre école). 2. Quel montant est chargé aux parents pour les sorties scolaires dans les autres écoles du secteur? Réponse : les montants sont très variables selon les écoles (entre 35 à 85\$). Des inquiétudes ont été soulevées quant à la désuétude du matériel informatique.
	9. Parole à la représentante du Service de garde Le point 6 (Kouloo vs HopHop) complète les discussions de la séance.
	10. Affaires diverses Mme Marie-Soleil Gariépy propose qu'à chaque séance, les membres de l'équipe-école fassent part des bons-coups. Voici les points énoncés : - L'équipe école et les élèves ont fait une chorégraphie pour un concours des producteurs de porcs du Québec. - La fête de l'Halloween a été un succès, principalement grâce au jeu de Clue géant.

Résolutions	Procès-verbaux
	- La ligue de hockey cosom est encore une fois un succès dans notre école. - Les récréations animées sont appréciées, tant par les animateurs que par les élèves qui y participent.
24-25-07	11. Levée de l'assemblée à 19h58
	 Mme Marie-Noël Renaud, directrice  Mme Marie-Soleil Gariépy, présidente